



COMMISSION COMMUNAUTAIRE COMMUNE

Communiqué de presse

Services du Collège réuni - Commission communautaire commune

24/11/2022

Variole du singe: deuxième dose de vaccin désormais possible à Bruxelles pour ceux qui ont eu leur première dose à l'étranger

Suite à la décision du Risk Management Group (RMG) d'élargir les critères d'éligibilité pour la vaccination préventive contre la variole du singe, la COCOM a travaillé à l'implémentation de ces nouveaux critères sur le territoire bruxellois. Ainsi, dès ce jeudi 24 novembre, les personnes ayant reçu une première dose de vaccin contre la variole du singe à l'étranger pourront désormais recevoir leur deuxième dose au centre de vaccination Pacheco ou dans l'un des quatre centres hospitaliers pratiquant la vaccination contre la variole du singe.

L'élargissement des critères d'éligibilité décidé par le RMG concerne les deux points suivants:

- Les personnes qui peuvent prouver qu'elles ont reçu une première dose de vaccin à l'étranger pourront désormais se voir administrer la deuxième dose.
- Les hommes ayant des relations sexuelles avec d'autres hommes et qui sont nés avant 1976 (en principe vaccinés contre la variole) pourront désormais recevoir une dose unique de vaccin à titre préventif.

Cette vaccination préventive peut toujours se faire au centre de vaccination Pacheco - jusqu'au samedi 17 décembre ainsi que dans l'un des quatre centres hospitaliers suivants:

- le CHU Saint-Pierre
- les Cliniques Universitaires Saint-Luc
- l'Hôpital Erasme
- l'UZ Brussel

Pour plus d'infos :

France Dammel, porte-parole de la Cocom : 0494/50.88.98

Simon Vandamme, porte-parole du ministre bruxellois de la Santé, Alain Maron: 0479/66.03.23

A propos de la Cocom : *La Commission communautaire commune (Cocom) joue un rôle fondamental en région bruxelloise dans les domaines de la santé et de l'aide aux personnes. Elle est compétente à l'égard des personnes (les Bruxellois, mais aussi celles et ceux qui bénéficient des services des institutions de santé et d'aide sociale) et de plus de trois cents établissements et services (hôpitaux, CPAS, services de soins, centres d'accueil, etc.) bilingues dans ces domaines. La Cocom intègre également dans sa structure l'Observatoire de la Santé et du Social, le service d'études sur la santé et l'aide aux personnes en Région bruxelloise.*